

Montpellier, vendredi 14 juin 2019

RÉGLEMENTATION

Campagne de renouvellement de la totalité des cartes professionnelles non sécurisées des conducteurs de voiture de transport avec chauffeur (VTC)



Au vu du nombre croissant de fausses cartes professionnelles VTC non sécurisées saisies par les forces de l'ordre, le Ministère de la transition écologique et solidaire, le Ministère chargé des transports et le Ministère de l'intérieur ont décidé de supprimer les cartes sur support papier et de les échanger contre des cartes sécurisées avec l'appui de l'IN-groupe (la nouvelle marque du Groupe Imprimerie Nationale).

Des campagnes de communication, à l'attention des 57 000 conducteurs sur l'ensemble du territoire, ont déjà été menées auprès des plateformes de réservation, des organisations professionnelles et des messages électroniques ont été envoyés aux exploitants inscrits au registre des exploitants VTC.

Les cartes papiers ne seront plus valides à compter du 1^{er} décembre 2019.

Pour continuer à exercer leur profession, les conducteurs de VTC doivent impérativement faire leur demande de carte professionnelle au format sécurisé avant le 30 juin 2019 sur le site internet de l'IN GROUPE : <https://chauffeur-carte.t3p-ingroupe.com/enrolement>

Au 13 juin 2019, 31 conducteurs ont effectué cette pré-inscription sur les 338 titulaires d'une carte professionnelle VTC sur format papier, dans le département de l'Hérault.

A partir du 1^{er} juillet 2019: les chauffeurs devront compléter leurs dossiers en déposant l'ensemble des pièces demandées sur le portail "conducteurs" du site internet de l'IN GROUPE (photographie, signature, copie de l'ancienne carte VTC papier, copie du permis de conduire,...). Après vérification et instruction des dossiers, une carte plastique sécurisée, avec un QR Code, sera délivrée.

La sous-préfecture de Béziers est en charge du suivi des professionnels du secteur taxi, VTC, fourrière pour l'ensemble du département de l'Hérault.

Service départemental de la communication interministérielle

04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr



@prefet34

